



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

Nouvelles brèves

BOUCHERVILLE, le 16 novembre 2005

Un autre jugement attendu dans le dossier de l'AVCS

En septembre 2004, après plus de 2 années de représentations et de nombreuses séances d'arbitrage, l'arbitre Claude Foisy rendait sa décision eu égard au litige soumis par le SPSI en regard de l'AVCS, décision, on se rappellera, où il accueillait notre grief. L'arbitre Foisy reconnaissait le fait qu'Hydro-Québec n'avait pas agi en mandataire éclairé quant à la gestion de ce régime, faisant prévaloir ses intérêts au détriment de ceux des adhérents au régime, lesquels auraient eu à subir des augmentations de cotisations substantielles. Dans sa décision, l'arbitre ordonnait aux parties d'enclencher des discussions afin de trouver une solution acceptable dans ce litige. Hydro-Québec a toutefois décidé de contester la compétence de l'arbitre ainsi que sa décision en déposant une requête en révision judiciaire en Cour supérieure. Les audiences ont eu lieu les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre. Nous sommes donc en attente du jugement qui devrait être rendu vraisemblablement au cours des premiers mois de 2006.

Site WEB

Alain Nolet, vice-président au SPSI et *webmaster* à ses heures, a presque finalisé la refonte de notre site Web. Cette nouvelle version revue et améliorée sera mise en ligne au cours de la semaine prochaine. Nous vous invitons donc à aller y fureter et à nous soumettre vos commentaires.

Mise en application du Programme de rachat d'années aux fins du RRHQ

Pour répondre à une question que se posent plusieurs d'entre vous concernant le moment de la mise en application du Programme de rachat d'années aux fins du Régime de retraite d'Hydro-Québec, la Direction nous informait, qu'étant donné la quantité de dossiers devant être traités manuellement dans le cadre de ce programme de rachat, il ne sera pas possible de compléter le processus avant la fin de la présente année fiscale. On nous a cependant assuré que le tout devrait être complété rapidement en début de 2006.

FLEX

Certains membres ont déjà reçu l'envoi personnalisé de la Direction concernant les différents changements possibles au niveau des assurances qui entreront en vigueur en janvier 2006 et déjà les questions fusent. Afin de répondre à vos diverses interrogations, et soulager notre ami Guy Vanier, la Direction procédera à des séances d'information le 21 novembre à l'IREQ et le 22, au LTE.

Toutes nos félicitations!

Enfin, le Bureau tient à féliciter Jean-Marc Pelletier pour sa récente élection à la mairie de Brossard et, de même, féliciter tous les Brossardois pour leur nouveau maire!!!

Le Bureau du SPSI

Pour nous rejoindre

Secrétariat du SPSI

210, boul. de Montarville

Bureau 3014

Boucherville (Québec)

J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : secretariat@spsi.qc.ca

Page Web : www.spsi.qc.ca